PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
115 AVENUE ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01 46 24 08 22
Fax : 01 47 45 17 57
Mail : A42405@OGF.FR
Responsable Légal : Frederic EVRARD
Habilitation préfectorale : NANTERRE / 20-92-0127

Tarifs P1B du 3 octobre 2022. Tarifs en euros TTC, pour des obsèques locales.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET FOURNITURES	QUANTITE	MONTANT HT (€)	Taux de TVA (%)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COURANTES (€)	MONTANT TTC DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES (€)	MONTANT DES FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE (€)
PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES						
Démarches et formalités administratives pour un convoi	1	202.50	20	243.00		
Organisation, suivi et accompagnement personnalisé pour la réalisation des obsèques	1	213.33	20	256.00		
Toilette funéraire : préparation et habillage du défunt en Chambre Funéraire avec mise à disposition du laboratoire	1	185.83	20		223.00	
CERCUEIL ET ACCESSOIRES						
*Cercueil LE MILOS T2 Cercueil en peuplier massif, finition vernis satiné, équipé d'une cuvette étanche, d'une plaque d'identité et de 4 poignées Base en résine finition argent et de cache-vis en résine. L'épaisseur est de 22 mm.	1	640.83	20	769.00		
Capiton Basic Capiton en tissu blanc, ruban en satin sur haut de couverture, avec un oreiller assorti.	1	83.33	20	100.00		
Total TTC en € CERCUEIL ET ACCESSOIRES:						869.00
MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL						
Personnel pour une mise en bière au moment du départ	1	140.83	20	169.00		
CEREMONIE FUNERAIRE						
Equipe de 3 porteurs au convoi	1	442.50	20	531.00		
Corbillard avec chauffeur	1	730.91	10	804.00		
INHUMATION / EXHUMATION						
*Le creusement et le comblement de fosse 1 place / 1.50 m de profondeur	1	608.33	20	730.00		
Sous-Total		**3 248.39**		**3 602.00**	**223.00**	**0.00**

TOTAL GENERAL TTC en **€ 3 825.00€**

Dont TVA
TVA à 10.00% Base HT 730.91€ Montant TVA : 73.09€
TVA à 20.00% Base HT 2 517.48€ Montant TVA : 503.52€
TOTAL TVA : 576.61€
Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets

Valable dans le cadre d'un parcours des funérailles simplifié (prise en charge du défunt du lieu de mise en bière au cimetière.
Seules les prestations listées et devisées sur le présent document sont couvertes par la présente formule de prestations.

Les prestations précédées de (*) sont des prestations obligatoires dans tous les cas.

Les prestations précédées de (**) sont des prestations qui peuvent devenir réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances ou des causes du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques. Elles figurent dans la générale disponible dans l'établissement.